

J'avais une maladie grave. J'étais entièrement décomptée par les médecins. Par la récitation du Rosaire, et avec promesse de publication, j'ai été complètement guérie : DAME MARIE ST-ANGE.—STE ANNE DU SAULT : J'ai été guérie d'un mal d'estomac très grave après la promesse d'une neuvaine et avec l'usage des *Roses Bénites* : DAME J. C.—TROIS-RIVIÈRES : Action de grâces à N. D. du T. S. Rosaire pour des guérisons obtenues, avec promesse de publication : DAME P. R. D.—CAP SANTÉ : Une famille rend des actions de grâces à la Reine du T. S. Rosaire pour avoir obtenu sa protection puissante en différentes circonstances ; N. L. G.—BÉCANCOUR : Deux personnes ont été guéries : l'une d'un mal de nerf et l'autre d'un mal de bras après avoir fait deux neuvaines à N. D. du T. S Rosaire : UNE ABONNÉE —CAP SANTÉ : Une guérison : DAME A. P.—TROIS-RIVIÈRES : Deux faveurs : N. N.—ST GRÉGOIRE : Une faveur : A. BERGERON.

*Imprimatur*

† L. F., Evêque des Trois Rivières.